

# Des migrants aux multiples visages

Le mouvement migratoire est un phénomène complexe. Les différentes catégories de migrants permettent de dégager de grandes tendances : on part par obligation professionnelle ou par choix personnel. Parmi ces migrants, un grand nombre sera considéré comme saisonnier et reviendra au pays.



Acte d'engagement, Archives départementales de la Charente-Maritime.



## Pour leurs fonctions

Militaires, missionnaires et religieuses, marins, marchands, chacun de ces personnages part outre-Atlantique exercer son métier : les militaires pour défendre un territoire fragile face aux Anglais, les religieux pour évangéliser de nouveaux peuples. Marins et marchands traversent l'océan pour le commerce. Ils établissent de véritables réseaux et ont sur place des correspondants.



Vue générale de la sacristie du collège des jésuites de Poitiers, actuel collège Henri IV (Vienne), lieu de formation des jésuites partis en Nouvelle France au 17<sup>e</sup> siècle.

## Par contrainte

Les Filles du roi, les prisonniers et les faux-sauniers (contrebandiers de sel) sont des " migrants contraints ". Les Filles du roi sont le plus souvent de jeunes orphelines issues de divers couvents du royaume (Paris et La Rochelle). Protégées par le roi, elles sont envoyées en Nouvelle-France pour peupler la colonie et pour se marier. Les faux-sauniers, emprisonnés en France dans un premier temps, sont redirigés vers les colonies pour y travailler.



La tour Prince de Galles, Thouars (Deux-Sèvres), lieu d'emprisonnement de quelques faux-sauniers en 1730 envoyés vers la Nouvelle-France.

Portail du couvent des Sœurs de la Providence, La Rochelle (Charente-Maritime), Lieu d'accueil de plusieurs filles du roi au 18<sup>e</sup> siècle.



La ferme d'Ecoveux, maison de Vivien Jean, engagé pour la Nouvelle-France en 1669 (Charente-Maritime).

## Des volontaires

Les engagés signent chez le notaire un acte les attachant pour trois ans auprès d'un seigneur en Nouvelle-France pour lequel ils vont travailler. En échange, ce dernier paie la traversée, la nourriture et les vêtements ainsi qu'un salaire. En France, ils sont artisans, maçons, boulangers, tailleurs de pierre, domestiques mais dans la colonie une partie deviendra paysans et exploiteront une terre. L'engagé est alors un homme célibataire âgé de 18 à 30 ans. Rares sont les familles à partir en groupe. Citons quelques exemples : les Archambault à Dompierre-sur-Mer, les Gobeil à Saint-Liguaire (Niort)...

